

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.038

L'An deux Mille Quatorze, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 avril 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Thérèse LEGROS-GORDON'S, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX  
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Monsieur Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE "PORT DE ROYAN" - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORTEUR : M. LE DÉPUTÉ-MAIRE

VOTE : UNANIMITÉ

L'article 3 du règlement intérieur de la régie à personnalité morale et à autonomie financière du Port de ROYAN prévoyait jusqu'à présent que le conseil d'administration est composé de 28 membres désignés par le Conseil Municipal sur proposition du Maire.

L'article 4 dudit règlement précise quant à lui que les membres doivent être choisis parmi les personnes ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires ou de l'administration ou de leur profession une compétence particulière leur permettant d'émettre tous avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de la régie, soit :

- 3 membres titulaires d'un emplacement au titre de la plaisance
- 1 membre exerçant l'activité de pêche
- 1 membre exerçant l'activité de mareyeur
- 1 membre exerçant l'activité de commerce
- 3 membres représentant l'activité de commerçant
- 1 membre représentant l'activité base Nautique
- 1 membre représentant l'activité professionnelle du nautisme
- 1 membre représentant la SNSM
- 16 conseillers municipaux

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

#### DESIGNE

- comme membres du Conseil d'Administration de la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière du port de Royan :

- M. Jean-Paul CLECH
- Mme Dominique BERGEROT
- M. Didier BESSON
- M. Daniel COASSIN
- M. René-Luc CHABASSE
- Mme Florence DEAU
- Mme Marie-José DOUMECQ
- M. Gérard FILOCHE
- Mme Thérèse LEGROS-GORDON'S
- Mme Marie-Noëlle PELTIER
- Mme Eva ROY
- Mme Nelly SERRE
- M. Michel SERVIT
- M. Bernard GIRAUD
- M. Gérard JOUY
- M. Denis MOALLIC
- M. Jean-Claude GUILLIEN, titulaire d'un emplacement au titre de la plaisance
- M. Jacques MEYER, titulaire d'un emplacement au titre de la plaisance
- M. Philippe VIDAL, titulaire d'un emplacement au titre de la plaisance
- M. le Directeur Départemental des Transports Maritimes de la Gironde, exerçant une activité de transport
- M. Bernard PERAUDEAU, exerçant une activité de pêche
- M. Anthony HERVOIS, exerçant une activité de mareyeur

- M. Youssef OUARRADI, exerçant une activité de commerçant
- Mme Marie-Thérèse JEAN, exerçant une activité de commerçant
- M. Antoine PIEUCHOT, exerçant une activité de commerçant
- M. Jean-Bernard PRUDENCIO, représentant de l'activité Base Nautique
- M. Fabrice PALACIN, représentant d'une activité professionnelle du nautisme
- M. Pierre BECKER, représentant la S.N.S.M (Société Nationale de Sauvetage en Mer)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 16 avril 2014

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO